LE JOURNAL DES ADHÉRENT.E.S DE ZERO WASTE FRANCE

LE ZÉRO DÉCHET EN MOUVEMENTS

Nº1 - NOV. 2019

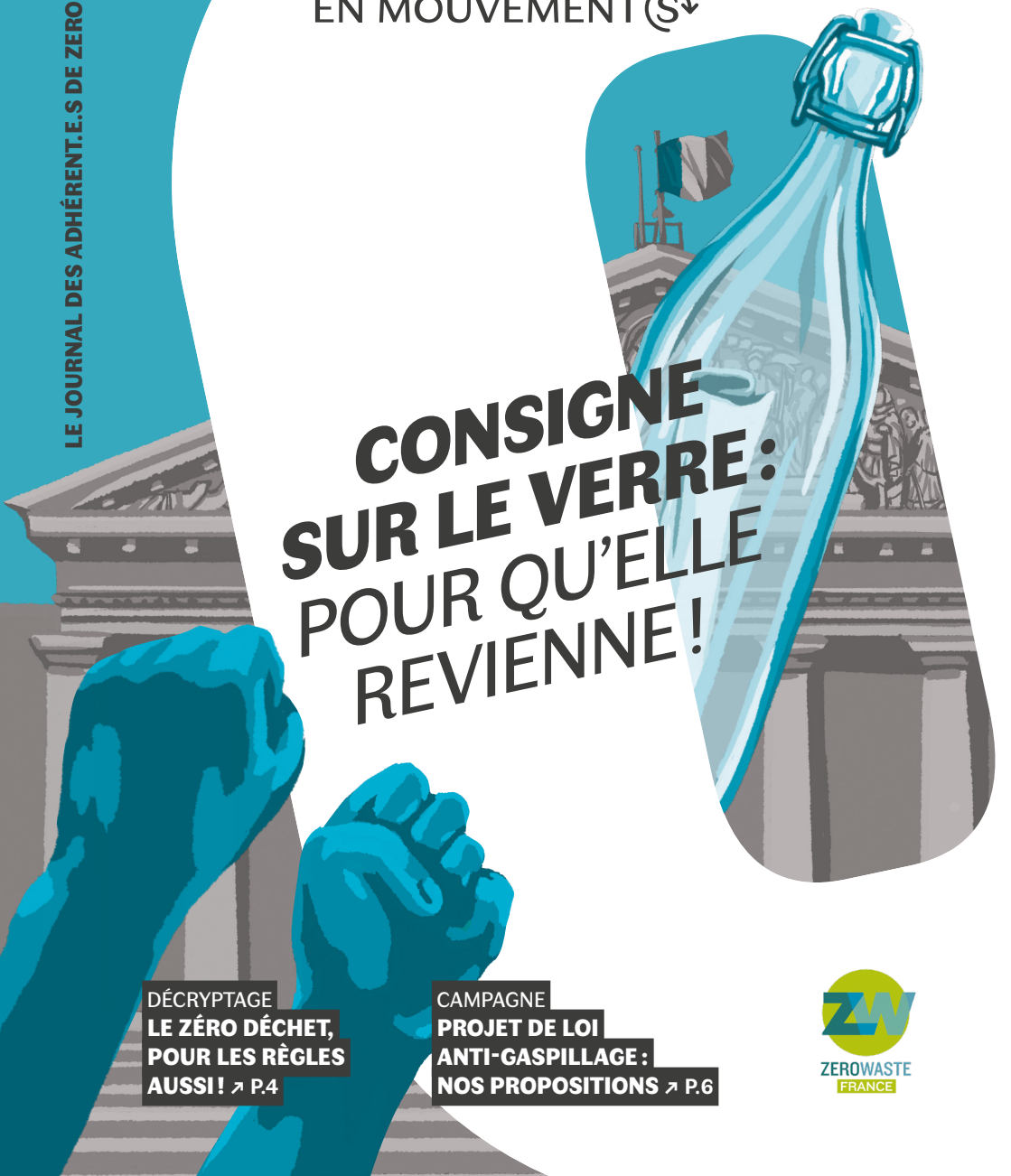

CONSIGNE SUR LE VERRE : POUR QU'ELLE REVIENNE !

DÉCRYPTAGE
LE ZÉRO DÉCHET, POUR LES RÈGLES AUSSI ! ↗ P.4

CAMPAGNE
PROJET DE LOI ANTI-GASPILLAGE : NOS PROPOSITIONS ↗ P.6

ZERO WASTE FRANCE

ÉDITO

Valentine Cancel,
Chargée des relations adhérents & des partenariats

Votre lettre aux adhérent.e.s fait peau neuve pour la rentrée ! Plus belle, plus moderne, plus détaillée, nous l'avons repensée intégralement pour en faire, plus qu'une lettre des actualités de Zero Waste France, un véritable magazine vous permettant de vous tenir au courant des actions de l'association, mais aussi avec une visée éditoriale plus aboutie vous présentant les visages du zéro déchet ou encore des décryptages liés aux enjeux de la gestion des déchets.

Le Zéro déchet en mouvement(s) - c'est son nom ! - permet d'incarner ce mouvement citoyen grandissant auquel vous participez pleinement en tant qu'adhérents, que l'association accompagne depuis des années, grâce notamment à la création de plus de 100 groupes locaux sur tout le territoire français : nous dédions d'ailleurs maintenant une pleine page à l'un de nos groupes dans chaque numéro. En espérant que ce nouveau format vous plaira, je me joins à toute l'équipe de Zero Waste France pour vous remercier encore une fois pour votre soutien et fidélité !

ON AVANCE GRÂCE À VOUS

MERCI !
Vous êtes 2 700 adhérent.e.s

Vos dons = un financement majoritairement citoyen

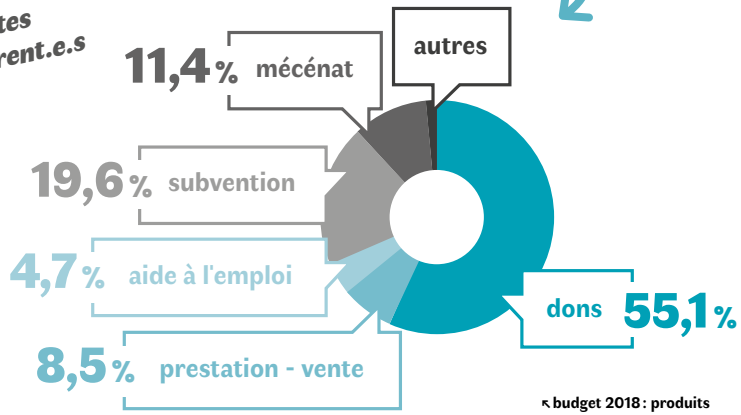

↖ budget 2018 : produits

P.08

P.04

P.12

Décryptage 04
Le zéro déchet : pour les règles aussi !

On avance grâce à vous 06

Campagne 08
Consigne pour le verre :
pour qu'elle revienne !

Les visages du zéro déchet 12

En vrac 13

On change la donne sur le terrain 14
Zéro déchet : Bassin d'Arcachon

Bulletin d'adhésion 15

P.14

Édité à 2 500 exemplaires
par Zero Waste France
3, rue Charles Nodier - 75018 Paris
contact@zerowastefrance.org
www.zerowastefrance.org

Responsable de la publication Flore Berlingen
Coordination de la publication Valentine Cancel
Design graphique & illustration Atelier Kaboom
Impression Escourbiac, l'imprimeur
Caractères Faune, Alice Savoie / Cnap

LE ZÉRO DÉCHET : POUR LES RÈGLES AUSSI !

Manon Cuillé

Chaque année, plus de deux milliards de tampons et serviettes menstruelles jetables sont jetées en France. Encore largement commercialisées, les protectionsn menstruelles utilisées en France et dans le monde, sont pourtant responsables d'importantes pollutions environnementales et présentent de potentiels risques pour la santé des utilisatrices.

DES PRODUITS JETABLES NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT…

En amont, la fabrication des protections jetables consomme beaucoup de ressources. Les deux matériaux principaux qui les composent, le coton et le plastique, nécessitent en effet pour leur fabrication de grandes quantités d'eau et de matières fossiles non renouvelables. Les pesticides employés dans la culture du coton et les nombreux produits chimiques utilisés lors de la fabrication (notamment le chlore pour blanchir les produits) polluent les réseaux d'eau, les nappes phréatiques et les sols. Une fois jetées à la poubelle, les protections à usage unique seront inévitablement incinérées ou enfouies, engendrant une pollution de l'air, des sols, ainsi que des émissions de gaz à effet de serre. Il arrive par ailleurs que les protections menstruelles soient jetées dans les toilettes, voir abandonnées dans la nature (les protections menstruelles sont le cinquième type de déchets en plastique à usage unique le plus répandu sur les plages) générant de nombreux impacts : pollution plastique et chimique des eaux, risques d'ingestion et d'enchevêtrement pour la faune marine, etc.

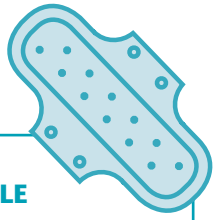

ALTERNATIVE 1 :
LA SERVIETTE LAVABLE
durée de vie : 5 à 10 ans
coût : 5 à 20 € par serviette
rentabilisation à partir d'un an (pour 6 serviettes)

…ET POUR LA SANTÉ AUSSI !

Les protections périodiques jetables présentent des problématiques spécifiques en termes de toxicité, du fait de leur composition. Ces risques sanitaires pour les utilisatrices sont liés à la présence de perturbateurs endocriniens, de pesticides utilisés pour la culture du coton non biologique et d'autres composés aux effets cancérigènes. Malgré l'urgence de la situation et la multiplication d'alertes lancées par des scientifiques et associations ainsi que l'ANSES, aucune évolution n'a été constatée du côté des fabricants.

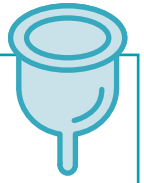

ALTERNATIVE 2 :
LA COUPE MENSTRUELLE
durée de vie : 5 à 10 ans
coût : 15 à 30 €
rentabilisation à partir de 4 cycles

DES ALTERNATIVES QUI PEINENT À ÊTRE GÉNÉRALISÉES

Pourtant, des alternatives réutilisables aux tampons et serviettes jetables existent, et ces dernières années de nombreuses marques ont vu le jour en France, multipliant l'offre des produits menstruels réutilisables et non toxiques (coupes menstruelles, serviettes et culottes menstruelles lavables…). Pour autant, ces alternatives restent aujourd'hui encore peu connues et les informations officielles sur leur disponibilité et les conseils d'utilisation sont rares. Le déficit d'information publique et les lacunes législatives (l'absence d'obligation d'affichage de la composition) demeurent des obstacles majeurs au développement d'alternatives saines et écologiques. Pour répondre à cet enjeu, Zero Waste France lance une campagne de sensibilisation « Le zéro déchet : pour les règles aussi ! » dans le but de promouvoir et généraliser les protections menstruelles réutilisables.

ALTERNATIVE 3 :
LA CULOTTE MENSTRUELLE
durée de vie : 5 à 10 ans
coût : 25 à 45 €
rentabilisation à partir de 2 ans (pour 6 culottes)

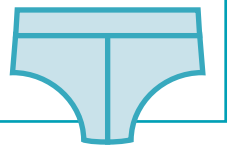

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES ZÉRO DÉCHET

Intitulée « Le zéro déchet, pour les règles aussi ! », la nouvelle campagne de Zero Waste France propose des supports d'information sur les alternatives aux protections hygiéniques jetables, accompagné d'un kit d'animation pour sensibiliser citoyens, professionnels de la santé et de l'éducation partout en France. Pour lever les obstacles législatifs et culturels, Zero Waste France compte également porter auprès des pouvoirs publics deux propositions clés.

1. Développer des programmes d'information sur les règles et les solutions saines et durables en matière de protections menstruelles.
2. Rendre obligatoire l'affichage de la composition des produits menstruels permettant de mieux informer les consommatrices.

Voir la page de la campagne :
www.zerowastefrance.org/regleszerodechet/

ON AVANCE GRÂCE À VOUS

Laura Châtel
Valentine Cancel
Anne-Fleur Hug
Thibault Turchet

PROJET DE LOI ANTI-GASPILLAGE : NOS PROPOSITIONS

Un projet de loi « anti-gaspillage » est débattu en ce moment au Parlement et devrait être adopté d'ici décembre. Annoncée comme la grande loi du quinquennat sur les sujets liés à l'économie circulaire et aux déchets, le texte pourrait permettre d'avancer sur certains chantiers (lutte contre le plastique jetable, allongement de la durée de vie des produits, information du consommateur…). Dans ce cadre, Zero Waste France milite pour l'interdiction des emballages jetables pour les repas pris sur place dans les fast-foods, et pour le retour de la consigne pour réemploi sur les emballages en verre. Nos autres propositions portent sur la mise en place rapide du tri des déchets organiques ou encore une responsabilisation plus forte des entreprises vis à vis des produits qu'elles commercialisent.

LE RÉSEAU CONSIGNE EST OFFICIELLEMENT LANCÉ !

En juillet dernier, la première Assemblée Générale du Réseau Consigne, co-organisée par Zero Waste France, a rassemblé une cinquantaine de personnes à Villeurbanne. Porteurs et porteuses de projets, associations et entreprises sont venues de toute la France pour structurer ce réseau qui soutient le développement de la réutilisation des emballages. Cette journée très riche en échanges a été l'occasion de poser ensemble les principes de gouvernance, d'adhésion et les priorités d'action du réseau. L'association souhaite notamment organiser de nouvelles rencontres techniques, ainsi qu'une formation pour les porteurs de projets qui développent des circuits de réemploi d'emballages. La publication d'un guide réglementaire est également prévue. Enfin, le Réseau Consigne ambitionne de promouvoir le réemploi auprès des citoyens, des fédérations professionnelles et des décideurs politiques. ↘ **www.reseauconsigne.com**

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020 : L'OCCASION DE MOBILISER

Les élections municipales approchent : les 15 et 22 mars 2020, les citoyens sont appelés à désigner leurs élus communaux et intercommunaux (et indirectement, les élus ensuite désignés dans les syndicats de traitement des déchets). C'est l'occasion de porter les propositions liées à la réduction et à la gestion des déchets, en s'assurant que les candidat.e.s y sont alertes et formé.e.s. Pour ce faire, un outil précieux : le nouveau livre « Territoires Zero Waste – guide pratique pour révolutionner la gestion locale des déchets », co-écrit par Flore Berlingen, Laura Châtel et Thibault Turchet de l'équipe de Zero Waste France (éditions Rue de l'Echiquier). L'ouvrage, didactique et illustré, compile les meilleures pratiques des collectivités, et facilite la transmission de nos idées pour s'adresser aux candidat.e.s. Disponible en librairies, et espérons-le bientôt dans toutes les bibliothèques !

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

ZERO WASTE FRANCE A CRÉÉ POUR VOUS : LA PREMIÈRE FORMATION EN LIGNE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Du 12 septembre au 30 novembre 2019, Zero Waste France, en collaboration avec L'Université des colibris, vous propose la toute première formation en ligne et gratuite (MOOC) dédiée à la démarche zéro déchet, zéro gaspillage. Au programme : vidéos didactiques avec les expert.e.s du zéro déchet, exercices et fiches interactives vous guideront dans la mise en oeuvre de nouvelles pratiques et feront de vous un.e pro de la démarche zéro déchet. Nous espérons que ce nouvel outil vous plaira et vous permettra de contribuer, à nos côtés, à lutter pour la réduction des déchets. Pour vous inscrire, rendez-vous sur **frama.link/mooc-zero-dechet**

MON DÉFI « RIEN DE NEUF », UN LIVRE POUR CHANGER SES HABITUDES DE CONSOMMATION

En janvier 2019, Zero Waste France lance le Défi « Rien de neuf » pour inviter les citoyens à essayer d'acheter le moins d'objets neufs possible pendant un an. A l'heure où les promotions abondent, où le marketing et la publicité sont omniprésents, le Défi « Rien de neuf » est ainsi l'occasion pour les participants de réfléchir à leurs véritables besoins et de remettre en question leurs réflexes de consommation. Mais « concrètement, comment s'y prend-on ? », c'est la question qui rythme chaque chapitre de Mon Défi Rien de neuf publié aux Editions Rue de l'échiquier en partenariat avec Zero Waste France. Acheter d'occasion, réparer, emprunter, fabriquer, etc. L'autrice Emmanuelle Vibert livre ses précieux conseils pour consommer autrement toute l'année, et ce pour tous les types d'objets (vêtements, high-tech, meubles et décoration, électroménager, etc). **riendeneuf.org**

CONSIGNE SUR LE VERRE : POUR QU'ELLE REVIENNE !

Laura Châtel

Assistera-t-on au retour de la consigne sur les bouteilles ? Et de quelle consigne parle-t-on ? Zero Waste France se mobilise et vous propose de participer à sa campagne soutenant une consigne pour réemploi sur le verre. Le moment est crucial, car les parlementaires voteront un texte sur le sujet en décembre !

Zero Waste France milite pour le retour de la consigne sur les emballages en verre, qui permettent leur réutilisation après lavage et évitent donc d'utiliser des emballages jetables. La consigne pour réemploi est largement plébiscitée par les citoyens et est de plus en plus présente dans les discours officiels. Reste à concrétiser cette envie en mesures concrètes, inscrites dans la réglementation, qui permettront de donner un coup d'accélérateur à la pratique ! C'est l'objectif que Zero Waste France poursuit dans le cadre de la loi débattue en ce moment à l'Assemblée. Notre but : graver dans le marbre des mesures facilitant le réemploi des emballages (voir encadré « nos propositions ») et faire en sorte que la consigne pour recyclage sur les emballages jetables annoncée par le gouvernement finance le déploiement du réemploi.

LA CONSIGNE : COMMENT ÇA MARCHE ?

La consigne désigne une somme d'argent supplémentaire (quelques centimes) payée à l'achat d'un produit emballé à son point de vente et qui est retourné à l'acheteur lorsqu'il rapporte l'emballage vide. Historiquement, la consigne était appliquée en France sur les bouteilles et emballages en verre, pour permettre leur réutilisation (récupération, lavage et re-remplissage du récipient). Cette pratique a progressivement disparu au profit des emballages jetables, notamment en plastique. Depuis quelques années, de nombreux projets de consigne pour réemployer les emballages se développent un peu partout sur le territoire français. Ces porteurs et porteuses de projet rencontrent cependant de nombreux freins techniques, législatifs ou financiers. Afin d'aider ces initiatives, Zero Waste France participe très activement à la structuration du Réseau Consigne, une association nationale pour les rassembler, les aider à lever ensemble ces freins et leur fournir les outils et informations utiles à leur développement. ↘

LA CONSIGNE SUR LE VERRE : QUELS BÉNÉFICES POUR L'ENVIRONNEMENT ?

Réutiliser les emballages peut permettre de réduire de 65 à 85 % notre impact environnemental global. Les performances environnementales du dispositif varient selon plusieurs critères : distances et modes de transport, nombre de réutilisations, performance de lavage, matériaux utilisés, etc. Ainsi, la consigne pour réemploi peut être bénéfique pour l'environnement également sur de longues distances (plus de 300 km), à condition que les bouteilles soient réemployées de nombreuses fois et que la logistique soit optimisée. De même, le lavage des emballages ne consomme pas nécessairement plus d'eau que les emballages jetables, la fabrication d'un emballage neuf en plastique ou en verre nécessitant également une forte consommation d'eau. L'exemple du système de consigne pour réemploi mis en place par la brasserie Météor en Alsace donne une idée du gain environnemental potentiel de ces dispositifs s'ils sont déployés de manière efficace : une étude de 2009 a démontré que ce dispositif permettait **d'économiser 76 % d'énergie primaire, d'éviter 79 % d'émissions de gaz à effet de serre et d'utiliser 33 % d'eau en moins** par rapport à des bouteilles en verre à usage unique. ↘

LES PROPOSITIONS DE ZERO WASTE FRANCE

Pour voir se développer de nouveau ces systèmes de réutilisation des emballages en verre en France, il ne suffira pas de déclarer dans une loi le retour de la consigne. Il faut également lever les freins d'ordre technique, économique et réglementaire qui incitent aujourd'hui au « tout-jetable » en matière d'emballages. Au-delà du principe du retour de la consigne, Zero Waste France porte 4 grandes propositions dans le cadre du projet de loi anti-gaspillage débattu cet automne.

1 Obliger les grandes entreprises productrices de boissons à atteindre une proportion minimale d'emballages réutilisables pour leurs produits
Ce seuil minimal d'emballages réutilisables consignés (par ex. 15 % en 2021) serait amené à augmenter progressivement au fil des ans.

2 Obliger les grandes surfaces (plus de 400 m²) à reprendre les emballages en verre consignés pour réutilisation contre le paiement de la consigne au client
Cette obligation de reprise serait applicable y compris si les produits consignés rapportés ne sont pas vendus dans le supermarché en question, pour ne pas discriminer les produits en verre consignés.

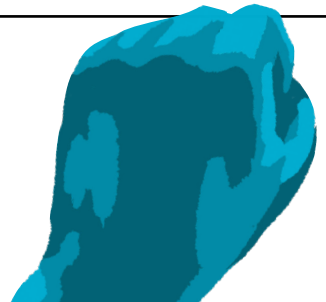

3 Financer les infrastructures nécessaires à la conception, au lavage et à la collecte des emballages en verre consignés
Le financement de ces nouvelles infrastructures (laveuses, espaces de stockage) pourrait être assuré notamment par une part des éco-contributions payées par les emballages jetables (2 % du chiffre d'affaire de l'éco-organisme CITEO dès 2020).

4 Développer des emballages standardisés pour les bouteilles, mais aussi les boîtes, pots et bocaux
Pour limiter le nombre de formats d'emballages en verre disponibles et ainsi permettre une mutualisation des emballages entre plusieurs marques. La démarche pourrait être impulsée par l'État, en concertation avec les fédérations professionnelles, l'ADEME et les associations. Il s'agit aussi d'interdire certaines colles pour étiquettes qui compliquent le lavage des emballages en verre.

UNE ALTERNATIVE AUX EMBALLAGES JETABLES

Oui, car la consigne permet de collecter les emballages en verre… en vue de leur réemploi (= consigne pour réemploi) ! Ceux-ci, conçus pour résister à plusieurs réutilisations, sont alors lavés puis remplis à nouveau et remis dans le circuit. **Une seule bouteille peut être réutilisée une vingtaine de fois**, et donc se substituer à autant de canettes, de bouteilles en plastique ou en verre jetables ! Mais la consigne peut également être appliquée sur des emballages à usage unique (= consigne pour recyclage). Dans ce cas, les bouteilles récupérées (plastique, canettes, etc.) seront envoyées à des usines de recyclage, de manière similaire à ce qu'il se passe quand elles sont triées dans le bac de tri. Dans ce cas, l'objectif de la consigne n'est pas d'éviter l'emballage jetable, mais d'améliorer les taux de collecte et de tri, pour un gain environnemental bien moindre que la réutilisation.

LA CONSIGNE : CE N'EST PAS SEULEMENT POUR LES BOUTEILLES !

Nous avons souvent en tête l'image des bouteilles de lait ou de bière lorsque nous pensons à la consigne, or celle-ci peut s'appliquer à tout type d'emballages alimentaires : boîtes à repas pour la vente à emporter, gobelets à café ou boisson dans les festivals, bacs de transport pour livrer les épiceries et commerces de bouche, bocaux, etc. Il existe également des initiatives en dehors du domaine de l'alimentaire, portant par exemple sur les emballages postaux utilisés pour la vente en ligne, la vente de cosmétiques ou produits de maquillage dans des flacons consignés, les bidons pour les produits d'entretien, etc. La consigne est également pratiquée dans le domaine industriel sur certaines palettes en bois et caisses de transport. Dans tous ces exemples, **elle est un outil formidable pour RÉUTILISER** plutôt que jeter !

LES VISAGES DU ZÉRO DÉCHET

Interview par Valentine Cancel
Photo : Arnaud Caillou - L'Œil Témoin

CE MOIS-CI, NOUS VOUS PRÉSENTONS HÉLOÏSE BERTRAND DE LA RESSOURCERIE L'ALTERNATIVE : UN BEAU PROJET AU SERVICE DU RÉEMPLOI ET DE L'INCLUSION SOCIALE AU CŒUR DE PARIS.

Bonjour Héloïse, peux-tu nous présenter le projet l'Alternative ?

L'Alternative est un projet porté par l'association Emmaüs Alternatives qui accompagne les publics vivant dans la rue ou très éloignés du marché du travail. C'est la première ressourcerie Emmaüs parisienne, elle propose à tous, depuis un an, une alternative pour consommer autrement et à moindre coût, sensibilise les publics au réemploi solidaire, à l'achat responsable, aux enjeux de la réparation et à l'upcycling grâce au studio design Les Résilientes qui crée des collections à partir de gisements invendus ou invendables (coupons de tissus, fin de pelotes de laine, cintres de pressing, cravates, encyclopédies...). En un an, l'Alternative a collecté 108 tonnes de dons. 95% de ces dons ont échappé à l'enfouissement et à l'incinération grâce au travail de revalorisation réalisé par les équipes de la ressourcerie.

Ressourceries versus grande distribution : qui l'emporte ?

Les articles sont vendus à très bas prix en ressourcerie, ce qui rend les biens de consommation courante et de bonne qualité accessibles à tous. Par ailleurs, réaliser des achats à la ressourcerie L'Alternative, c'est accomplir un geste solidaire à double impact : environnemental, car les objets de seconde main ne nécessitent pas de puiser dans les ressources naturelles, et social, car l'Alternative, comme d'autres structures du réemploi, permet à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre confiance en elles, de trouver un emploi pérenne ou une formation qualifiante et de préparer un avenir plus serein.

Un mot pour ceux qui se lancent ou veulent se lancer ?

Nous encourageons vivement la création d'autres ressourceries sur le territoire, que ce soit en ville ou à la campagne. Conçus comme des lieux de vie, créateurs de lien social, les ressourceries essaient de construire la société de demain : plus vertueuse et plus respectueuse de la planète et des hommes. Plus il y aura de structures comme celle-ci, plus on pourra faire avancer les choses et montrer que c'est possible.

Ressourcerie L'Alternative
13 rue Léopold Bellan - 75002 Paris
contact@ressourcerie-alternative.fr
Pour suivre leur actualité : **www.ressourcerie-lalternative.org**
Facebook / Instagram : **@ressourceriealternative**

EN VRAC 3 CHIFFRES CLÉS

100 GROUPES LOCAUX

Notre réseau s'agrandit à vitesse grand V et nous sommes fiers d'avoir dépassé les 100 groupes représentant Zero Waste France sur l'ensemble du territoire !

5 GRAMMES DE PLASTIQUE PAR SEMAINE

Selon un rapport du WWF, nous avalons environ 2.000 micro-pièces et particules de plastique chaque semaine soit l'équivalent d'une carte bancaire. Bon appétit !

110 KILOS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Pour fabriquer un manteau neuf : C'est bientôt l'hiver, alors pourquoi ne pas tester la seconde main cette année ?

J'AI ADHÉRÉ !

LE BOCAL DES ADHÉRENT.E.S

Cet été, nous avons souhaité donner la parole à nos adhérent.e.s grâce à l'envoi d'un questionnaire détaillé. Plus de 300 réponses nous ont permis de mieux cerner vos attentes, les raisons qui vous poussent à nous soutenir et les points d'amélioration que vous envisagez. Ce questionnaire participe de la volonté de Zero Waste France d'être plus à l'écoute et proche de ses adhérent.e.s. Voici un bref résumé des grandes tendances identifiées après avoir analysé les résultats de cette enquête : beaucoup d'entre vous ont reconnu l'utilité de Zero Waste France et il apparaît que vous croyez en notre pouvoir de faire changer les lois. Toutefois, il a été souvent pointé que l'association devrait être encore plus visible sur la scène médiatique et gagnerait à être plus connue (c'est un combat quotidien et nous comptons sur vous pour parler de nous autour de vous, vous êtes nos meilleurs ambassadeurs !). Nous avons observé une adhésion forte à nos valeurs, une reconnaissance de la nécessité de notre indépendance face aux autres représentants d'intérêts. Nous avons également entendu votre besoin de proximité et d'écoute et de plus de radicalité dans nos positionnements face aux industriels notamment.

Restons en contact ! Vous avez une remarque, réclamation ou suggestion ? Écrivez-nous à adherent@zerowastefrance.org

ZWF ↗ BASSIN D'ARCACHON

ZÉRO DÉCHET
BASSIN D'ARCACHON

ON CHANGE LA DONNE SUR LE TERRAIN

Valentine Cancel
Mélodie Chibrac

Le 11 octobre dernier s'est tenue la première édition du P'tit Mercat sur la commune du Teich (33) : les adhérent.e.s du groupe local Zéro Déchet Bassin d'Arcachon ont fait remonter au groupe local qu'il était très difficile de s'approvisionner en produits en vrac, et a fortiori de provenance locale. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer un marché de producteurs locaux et zéro déchet. Pour créer ce projet, **Zéro Déchet Bassin d'Arcachon** s'est entouré de plusieurs associations : Teich & toi, un café associatif et culturel, responsable et ludique ainsi que l'association Eyre Craft qui rassemble des créateurs locaux et éco-responsables du Bassin. La mairie a exprimé sa confiance dans le projet en prêtant au groupe un lieu magique aux pieds de la réserve naturelle. Plusieurs producteurs locaux ont répondu à l'invitation en faisant un effort particulier pour proposer

leurs produits sans déchets, tout en acceptant de revoir entièrement leurs mode de fonctionnement (par exemple, en acceptant la monnaie locale). Sur place on a donc découvert un marché utopique et zéro déchet, local, respectant l'environnement comme l'humain. Et bien sûr, **Zéro Déchet Bassin d'Arcachon** a veillé à ce qu'il reste accessible financièrement !
Mélodie Chibrac (fondatrice du groupe local) témoigne de la réussite de ce projet : « Nous avons donné aux gens l'envie de se retrouver et de partager dans un même lieu destiné au zéro déchet ! Ainsi chacun peut faire sa part à son rythme de façon ludique, accessible et encourageante ». Ou comment les groupes locaux de Zero Waste France ne cessent de nous inspirer et de proposer des alternatives concrètes sur leurs territoires....

↗ **NOUS TENONS À REMERCIER NOS ADHÉRENTS ET DONATEURS. GRÂCE À VOUS, NOUS POUVONS AGIR EN TOUTE INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS ET INDUSTRIELS ET OEUVRER POUR UNE SOCIÉTÉ ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE.**

↗ **Pourquoi vous envoyer du papier ?**

↗ **Pourquoi ne pas dématérialiser tous les envois de Zero Waste France ?**

Un envoi numérique, comme un envoi papier, implique des consommations de ressources qui ont un impact sur le plan environnemental. Certaines études indiquent que l'impact environnemental des documents numériques augmente fortement dès lors lorsqu'ils sont assez lourds ou que leur lecture à l'écran prend plus de quelques minutes. Dans ces cas, l'impact de la version numérique est parfois équivalent, voire plus important que celui de la version papier. C'est pourquoi nous avons décidé de maintenir la version papier, que nous savons plus facile d'accès pour une partie de nos adhérents. Nous espérons aussi que cette lettre papier circule de mains en mains, et nous comptons donc sur vous pour lui réserver plusieurs vies (plusieurs lecteurs !).

Il est évidemment possible, sur simple demande, de nous faire part de votre choix de la recevoir par email (adherent@zerowastefrance.org)

Aidez-nous à faire grandir le mouvement Zero Waste : **parrainez un.e proche en lui donnant ce bulletin de dons**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

TÉL. : .....

EMAIL : .....

J'ADHÈRE À ZERO WASTE FRANCE

JE SOUTIENS TOUS LES MOIS ☐

JE VERSE UN SOUTIEN MENSUEL DE : .....€

Ce montant sera prélevé le 5 de chaque mois. Je peux à tout moment et sans frais contacter Zero Waste France pour suspendre, modifier ou arrêter mon prélèvement automatique.

Mandat de prélèvement SEPA - Zero Waste France -
Identifiant créancier: FR28ZZZ435715
COORDONNÉES BANCAIRES :
Type de paiement : récurrent

BIC : .....

IBAN : .....

Signé le : ...../...../..... **à** .....

Signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Zero Waste France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Zero Waste France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Note: vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

JE SOUTIENS UNE FOIS

PAR CHÈQUE (À L'ORDRE DE ZERO WASTE FRANCE) ☐

EN ESPÈCES ☐

D'UN MONTANT DE : .....€

ZERO WASTE FRANCE

Zero Waste France est une association citoyenne, créée en 1997, qui milite pour la réduction des déchets. Elle propose des solutions permettant la réduction des pollutions, ayant un impact tant sur la santé que l'environnement en agissant à trois niveaux :

- ↗ **FAIRE AVANCER LA RÉGLEMENTATION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE EN INTERVENANT DIRECTEMENT AUPRÈS DES DÉCIDEURS POLITIQUES.**

- ↗ **SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN TELS QUE LES COLLECTIVITÉS, LES ENTREPRENEURS, LES ASSOCIATIONS DE LUTTE LOCALE ET LES CITOYENS.**

- ↗ **INFORMER LES CITOYENS ET DÉCRYPTER LES ENJEUX DE LA GESTION DES DÉCHETS.**

ZEROWASTE FRANCE

**CE LIVRET EST RÉUTILISABLE À L'INFINI.
NE LE JETEZ PAS : DONNEZ-LE !**